

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020 - 2023



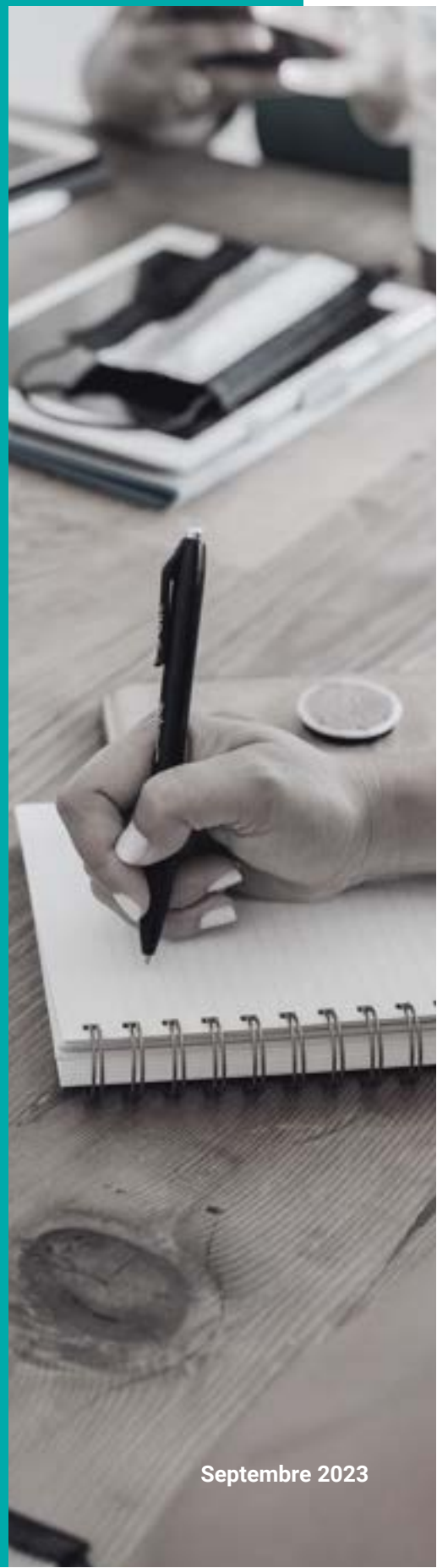

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Pornic agglo Pays de Retz

SOMMAIRE

Mot du Président	3
Le Conseil de développement, qu'est-ce que c'est ?	4
Le CODEV, comment ça fonctionne ?	5
Composition du Conseil de développement	6
Liste des membres nommés en 2020	7
Les commissions :	8 à 31
Bien Vivre Ensemble	8
Mobilité	14
Culture de territoire & développement	17
Environnement	21
Numérique	28
Communication	30
Exemple de suites données aux actions du Conseil de développement	30
Coopérations territoriales	32
Le Groupe d'Actions Locales (GAL)	33
Le réseau 44 des Conseils de développement	34
Chiffres clés 2020 - 2023	35
Coordonnées	36
Témoignages	36



LE MOT DU PRÉSIDENT



Trois nouvelles années de BON SENS CITOYEN pour notre territoire d'eaux.

Tous les membres du Conseil de développement de Pornic agglomération Pays de Retz sont issus de la société civile, prêts à s'investir dans un bon sens citoyen de démocratie participative : réflexion d'ensemble y compris avec des divergences, sur des sujets d'actualité intéressant nos 15 communes.

Les élus de l'agglomération et les services communautaires nous ont saisis sur les mobilités dès 2020 ; de notre côté, nous nous sommes autosaisis sur les thèmes posés par les adhérents : l'habitat partagé, les conséquences du dérèglement climatique, une culture de territoire et le développement, le numérique, la communication y compris vers de nouveaux habitants, ...

La richesse de notre conseil réside dans nos propres expériences professionnelles ou nos connaissances historiques, géographiques et sociales de notre territoire. L'une de nos forces est de nous réunir tour à tour sur l'essentiel de nos communes.

Notre rôle est de sensibiliser les citoyennes et les citoyens sur des projets de politiques publiques, d'intérêts communs. Enrichir les travaux des élus, sans s'y substituer, est notre mission collective.

Nos travaux consensuels se réalisent dans une organisation simple de collaboration avec un bureau et des responsables de groupes thématiques choisis par les membres. Notre territoire d'agglomération est dominé par les eaux douces et salées, aux enjeux multiples pour nos économies rurales, industrielles et touristiques. Ce périmètre s'insère avec ses voisins, ce qui motive notre regard partagé selon nos intérêts communs.

Le conseil de développement apporte sa réflexion sur le projet de territoire établi par les élus ; il émet un avis sur les documents de prospective (plan local de l'habitat, plan de mobilité, décisions du PETR...) ; il reste très attaché à la conception et l'évaluation des politiques de promotion de développement durable avec en priorité la proximité et la prise en compte des territoires voisins.

Dans une période où la parole des citoyens à la vie publique est essentielle pour la pérennité de nos valeurs démocratiques, le conseil de développement est un outil souple de proximité et de bonne compréhension de l'organisation locale.

Enrichir des projets, faire connaître les besoins du territoire, faciliter le dialogue et la mise en réseau de divers acteurs, apporter des compétences ou des savoirs additionnels correspondent à nos envies partagées.

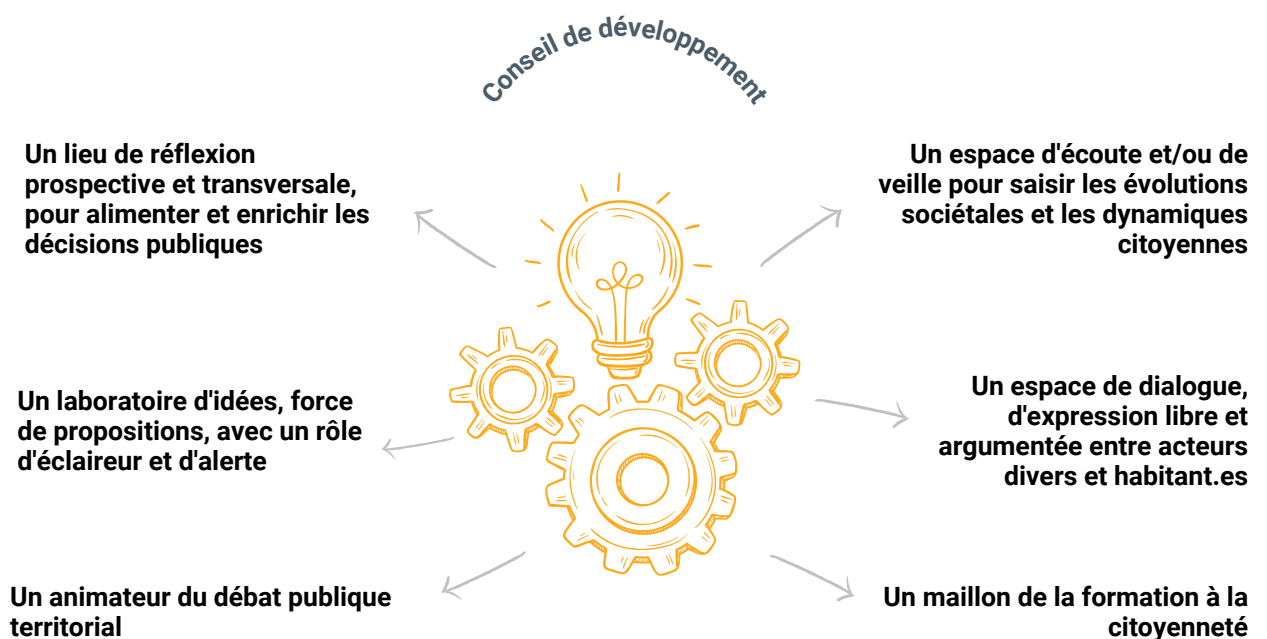
Associer la population aux débats (changement climatique, habitats, patrimoine...) crée une trame que nous renouvellerons entre 2023 et 2026 avec le conseil partiellement renouvelé.

Ce rapport présente les réflexions de chaque groupe thématique et témoigne de la force de proposition qui contribue à enrichir le débat continu avec nos élus.

Jean-Marc HAINIGÜE
Président du Conseil de développement

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT...

Qu'est-ce que c'est ?



Le Conseil de développement de Pornic aggro Pays de Retz s'inscrit dans l'émergence d'une exigence démocratique, « **la démocratie participative** ».

C'est un espace de débat et de réflexion, capable d'éclairer le Conseil communautaire dans ses décisions.

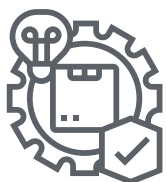
Il n'est pas un organe de décision, celui-ci étant réservé aux seuls élus communautaires.



Le CODEV...Comment ça fonctionne ?



42 membres volontaires et bénévoles habitants de Pornic aggro Pays de Retz -
Dont 1 Président nommé par le bureau communautaire



Assemblée plénière
Réunion réunissant l'ensemble des membres du Conseil du CODEV

Exposé des travaux en cours et/ou projets à venir, par les différents groupes

Validation des projets par le Président, avis/conseils des membres, perspectives...

2 ou 3 fois par an



Commissions / groupes de travail

Thématiques choisies par les membres **Auto-saisine**

et / ou

Sujets proposés par les élus **Saisine de l'agglomération**

Sujets en lien avec le projet de territoire



Les productions du Conseil de développement

Rapports, avis, conférences, soirées d'échanges, débats, actions de sensibilisation, enquêtes, visites...



Les destinataires

Les élus et/ou services de la communauté d'agglomération, et des communes ; les habitants, les associations, les partenaires institutionnels...

COMPOSITION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Par une composition plurielle, le conseil de développement reflète la diversité de la société civile du territoire et respecte les principes de parité et d'équilibre de classes d'âge.



Les membres du Conseil de développement sont désignés suite à leur candidature, après avis du Président et du bureau communautaire.

Devenir membre titulaire du Conseil de développement, c'est ?

- Être disponible et volontaire pour contribuer bénévolement aux travaux,
- Être habitant de Pornic agglo Pays de Retz,
- S'intéresser aux questions ayant trait au territoire et à la citoyenneté,
- Faire preuve d'une qualité d'écoute et respecter la parole de l'autre,
- Exercer un esprit critique, bienveillant et compréhensif,
- S'engager à contribuer au débat collectif dans un esprit d'ouverture, en allant rechercher l'intérêt général et en s'écartant de tout jeu partisan.



Être associé, c'est ?

Pour les besoins des travaux du Conseil de développement, les membres titulaires pourront être accompagnés par des personnes extérieures.

Ces membres associés apportent leur contribution sur une thématique particulière.



Le Conseil de développement est un espace de concertation, force de propositions, qui alimente la construction du projet de développement de Pornic agglo Pays de Retz.

Cela implique que soit respectée une éthique de la discussion, c'est-à-dire une écoute attentive, un respect de chacun et l'attention nécessaire à l'échange.



Membres nommés en 2020 suite à leur candidature

Mandat 2020/2026

EVAIN **Léon** CHAUMES-EN-RETZ
GUENNEC **Pauline** CHAUMES-EN-RETZ
GUILBAUD **Morgane** CHAUMES-EN-RETZ
PEARSE **Emanuel** CHAUMES-EN-RETZ
SANZ PASCUAL **Ludovic** CHAUMES-EN-RETZ
AUFFRAY **Laëtitia** CHAUVÉ
AVERTY **Gilles** CHAUVÉ
GAVARD **Sébastien** CHEIX EN RETZ
BECUE **Marie** LA BERNERIE-EN-RETZ
BELLAMOU **Maurice** LA BERNERIE-EN-RETZ
BAHUAUD **Michel** LA PLAINE SUR MER
BONNET **Cécile** LA PLAINE SUR MER
BUGUET **Alain** LA PLAINE SUR MER
FERRE **Auréli** LES MOUTIERS-EN-RETZ
BAUDRI **Margaux** PORNIC
BERNIER **Martine** PORNIC
BRIERE **Auréli** PORNIC
DAUCHEZ **Anne** PORNIC
HAINIGUE **Jean-Marc** PORNIC
HERBRETEAU **André** PORNIC
LEVIS **Mélanie** PORNIC
VALLET **Sandrine** PORNIC
LEVACHER **Bernard** PORNIC
LEROUX **Charles** PORNIC
PIERRELEE **Dominique** PORNIC
CARTRON **Michel** PORT SAINT-PÈRE
RICHARD **Annie** PORT SAINT-PÈRE
BILDER **Jocelyne** PRÉFAILLES
HELOU **Marie-Josèphe** ROUANS
LECLEVE **Maurice** ROUANS
RABREAU **Joël** SAINT-HILAIRE DE CHALEONS
COSTEDOAT **Christèle** SAINTE-PAZANNE
GUIBERT **Joseph** SAINTE-PAZANNE
HERVY **Samantha** SAINTE-PAZANNE
POIBLANC **Emmanuel** SAINTE-PAZANNE
CHANARD **Bernadette** SAINT-MICHEL CHEF-CHEF
LEMONNIER **Carine** SAINT-MICHEL CHEF-CHEF
MALLERON **Dominique** SAINT-MICHEL CHEF-CHEF
BOURIC **Serge** VILLENEUVE-EN-RETZ
BASTARD **François** VILLENEUVE-EN-RETZ
MINAUD **Yannick** VILLENEUVE-EN-RETZ
LECUYER **Brigitte** VUE

Le Conseil de développement comprend 42 membres, comme autant d'élus communautaires par commune de l'agglomération.

Le Conseil de développement reflète la population du territoire, telle qu'issue du recensement, dans ses différentes classes d'âge et catégories socio-professionnelles.



Les membres du Conseil de développement sont des citoyens bénévoles, désignés pour une durée de 3 ans, renouvelable.

Le membre du Conseil de développement s'engage à une obligation de réserve sur les affaires en cours.

BIEN VIVRE ENSEMBLE



Préambule

En début de mandat, la commission « Bien Vivre Ensemble » a évoqué plusieurs thèmes : l'aménagement des centres bourgs, la place des produits locaux dans notre alimentation, la mise en avant des liens intergénérationnels avec la transmission des savoirs, le développement de la mixité au sein de plusieurs types de logements, etc.

Après discussion et réflexion, le choix s'est porté sur l'habitat collectif dans ses diverses formes comme les logements intergénérationnels et participatifs, les habitats partagés et inclusifs, les habitats seniors et/ou habitats intermédiaires...



Nous avons réalisé un beau parcours qui nous a permis de visiter différents types d'habitats et de restituer notre travail aux élus et à la population pour notre plus grande satisfaction.

Puisque notre présentation a surtout été centrée sur l'habitat « senior », il nous reste à poursuivre notre travail autour d'autres types d'habitat pour un public plus jeune : partage d'une maison entre sénior et jeune, éco-hameau, etc.

À nous d'être innovants et force de proposition auprès de nos élus !

Les membres de la commission Bien Vivre Ensemble



HABITAT

Promouvoir de nouvelles formes "d'habiter"

- Visite d'habitats participatifs - Samedi 1er octobre 2022 – A l'intention des élus + membres du Codev
- Soirée Habitat - Présentation de nouveaux habitats - Jeudi 30 mars 2023 – au théâtre municipal de Sainte-Pazanne – Soirée « grand public »

PETITES VILLES DE DEMAIN

Recenser la perception des habitants sur les centre-bourgs

- Réalisation et diffusion d'un questionnaire à destination de la population - Mars 2022
- Présentation des résultats du questionnaire et contribution au programme Petites Villes de demain, le 21 Septembre 2022 à la commission aménagement du territoire de l'agglomération.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Donner la perception citoyenne lors des ateliers du Contrat Local de Santé

- Participation au comité de pilotage du Contrat Local de santé de Pornic agglomération Pays de Retz

4 axes stratégiques :

- Promotion de la santé environnementale
- Développement d'actions de prévention
- Renforcement de l'accès à l'offre de soins
- Accompagnement des parcours de santé des personnes en situation de vulnérabilité

Propositions d'actions à mettre en place sur le territoire

- Promotion de la santé environnementale : programme « 1000 premiers jours »
- Développement des actions de prévention : Espaces sans tabac
- Renforcement de l'accès à l'offre de soins : Centre ressources territorial RH / expérimentations autour de l'accès aux soins
- Parcours de santé des personnes vulnérables : formation et temps fort « santé mentale »

BIEN VIEILLIR

Suivre le programme Villes Amies des Aînés

- Participation à la commission Solidarité-Santé-prévention de Pornic agglomération Pays de Retz et contribution sur les axes stratégiques

Villes amies des Aînés : plan d'actions 2022-2025 en 7 thèmes :

- Information et communication : Permettre un accès à l'information qui favorise l'intégration de tous les seniors
- Transport et mobilité : Renforcer la mobilité des seniors
- Lien social et solidarité : Veiller à l'intégration de tous les seniors
- Autonomie, services et soins : Favoriser le bien vieillir de tous les seniors
- Habitat : Continuer à être bien chez soi
- Culture et Loisirs : Culture & loisirs : Pouvoir profiter de l'environnement culturel proposé sur l'Agglomération.
- Participation citoyenne et emploi : Participation citoyenne & emploi : Construire une retraite active

Autres sujets étudiés par la commission Bien-Vivre Ensemble du Conseil de développement :
Alimentation, jardins partagés.

En 2021, dans le cadre du projet alimentaire de territoire (PAT), les membres du Conseil de développement ont rencontré le PETR et l'association "campus fertile" située à Frossay qui met en place des actions concrètes en faveur d'une alimentation durable.

Retour sur les visites d'habitats collectifs

Samedi 1er octobre 2022

Samedi 1er octobre 2022,
les élus de Pornic agglomération Pays de Retz ont pu
visiter, à l'initiative du Conseil de
développement, différents projets d'habitats
réalisés en région nantaise.



AD ALTA

25 rue Aristide Briand, Bouguenais

**Restructuration et extension d'une ancienne école
en 23 logements intergénérationnels et un fleuriste**

Maîtrise d'œuvre : Tact architectes

Maîtrise d'ouvrage : Atlantique Habitations

Livraison : juillet 2022



LA POWDRERIE - LA CART OUCHE

21 rue Francis Perray, Nantes

**Réhabilitation d'un bâtiment en 12 logements
collectifs**

Maîtrise d'œuvre : In Situ acv

Maîtrise d'ouvrage : SCA La Poudrerie

Livraison : 2018



Ô DE L'ERDRE

Rue du Haut Launay Nantes

Construction de 10 logements participatifs

Maîtrise d'œuvre : CL AAS

Maîtrise d'ouvrage :

CIF Coopératif / AMO : L'Echo habitants, Ômsweetôm

Livraison : fin 2022

Quelques membres de la commission bien
vivre ensemble ont visité la **première maison
partagée** située à Orvault et gérée par la
coopérative HACOOPA.

Le 27 janvier 2023



Retour sur la soirée d'échanges

Jeudi 30 mars 2023

« HABITER ENSEMBLE & AUTREMENT »

Regards sur l'habitat solidaire...

HABITATS COLLECTIFS

Logements intergénérationnels et participatifs

HABITATS PARTAGÉS

Habitats partagés et inclusifs

Coopérative HACOOPA :

Habitat Coopératif Personnes Âgées

- Présentation de la coopérative
- Exemple projet mené à Orvault et Machecoul

HABITAT SENIORS / HABITAT INTERMÉDIAIRE

MARPA de Préfailles

Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Agées

Programme Villes amies des aînés de Pornic aggro Pays de Retz

Le village retraite de Chauvé

Résidence senior de Sainte-Pazanne



COMMENT FAIRE DES PRINCIPAUX ESPACES PUBLICS DES CENTRES-BOURGS DE L'AGGLOMERATION, DE VERITABLES LIEUX DE SOCIABILITE POUR TOUS ?

Objectifs des travaux du CODEV

1. Interroger la population de Pornic aggro Pays de Retz sur son ressenti et sa pratique des espaces publics de centralité.
2. Identifier et analyser les lieux publics d'importance dans les communes de l'agglomération.
3. Apporter des éléments de réflexion sur l'aménagement des espaces publics des centres-villes et centres-bourgs de l'agglomération.

ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

OBSERVATIONS CONCERNANT LA VIE DANS VOTRE COMMUNE ET LES LIEUX DE VIE DU CENTRE-BOURG

1. **Saisonnalité** = pour les communes littorales : beaucoup d'activités proposées l'été, trop peu l'hiver pour les résidents permanents.
2. **Manque place du village** multigénérationnelle et multi-usages.
3. **Bourgs vieillissants** : équipements vieillissants et non adaptés à toutes les générations (bancs, aires de jeux pour enfants, trottoirs...).
4. **Manque d'espaces végétalisés**, de place publique ombragée.
5. **Manque d'équilibre entre espaces piétonniers et motorisés**.
Circulation douce mal adaptée et/ou pas assez sécurisée.
6. **Manque de lieux de rencontres**



AVIS GÉNÉRAL SUR LES CENTRES-BOURGS

1. **Une grande variété d'espaces publics de centres-villes et centres-bourgs sur le territoire de l'agglo.**, permettant de répondre en grande partie aux besoins de la population : détente, sports, promenade, accès aux services et commerces...
2. **Des espaces structurants** (places principales, quais, parcs, ...) et des espaces de proximité (squares, terrains de jeux, etc.) ; une différence de fonction pas toujours évidente.
3. **Un manque d'espaces de convivialité en centre-bourg** : des espaces publics centraux accessibles, mêlant différentes fonctions, végétalisés et reflétant l'identité du territoire.

CONCLUSIONS

Concevoir des espaces publics de qualité

PATRIMOINE : Valoriser l'identité d'un territoire par la mise en scène des éléments patrimoniaux

SÉCURITÉ : Offrir un cadre de vie agréable, accessible, sécurisé et confortable

POLYVALENCE : Imaginer des espaces publics organisés et polyvalents avec des fonctions urbaines complémentaires, lisibles et ajustables selon les périodes.

SOBRIÉTÉ : Proposer des espaces sobres et écologiques intégrant la nature et l'eau.

Répondre aux attentes de la population

- Au besoin de convivialité – animation, culture
- Aux multiples usages – se détendre, échanger, se dépenser, se déplacer, ...
- Au besoin de contemplation – patrimoine, nature, vues...

MOBILITÉ



PLAN DE MOBILITÉ

1ère saisine de l'agglomération sur le Plan de Mobilité

Réalisation d'une contribution écrite sur le plan de mobilité de Pornic aggro Pays de Retz

Septembre 2021

Le 7 septembre 2021, respectant ainsi les délais qui nous avaient été impartis, Jean-Marc Hainigue, président du Conseil de développement et André Herbreteau, ont remis à Jean-Michel Brard, président de la Communauté d'agglomération le rapport qui nous avait été demandé dans le cadre de la poursuite de l'élaboration et de la procédure légale du Plan de Mobilité (PDM).

Cette contribution a été annexée au dossier PDM (Plan de Mobilité).

Plan utilisé dans ce rapport

Définir aussi clairement que possible la politique communautaire de la mobilité

- Les voies destinées aux modes actifs
- La compétence en matière de voirie
- Les actions en faveur des personnes handicapées ou à mobilité réduite
- La sécurité routière

Tendre vers un meilleur équilibre entre la voiture individuelle, d'une part, et l'ensemble des autres modes de déplacements, d'autre part

- Les objectifs d'évolution de répartition modale

Veiller à un aménagement durable du territoire assurant la mobilité souhaitée, tant à l'intérieur du périmètre communautaire que dans les relations avec l'extérieur

A l'intérieur du périmètre communautaire

- Le lien entre urbanisme (aménagement du territoire) et mobilité
- Les transports collectifs sur les 15 communes de Pornic aggro Pays de Retz

Dans les relations avec l'extérieur

- Une proposition : Le concept de ligne « express » ferroviaire et routière
- La halte ferroviaire de l'aéroport
- La route Nantes-Pornic
- L'accès routier à la métropole nantaise
- Un éventuel nouveau franchissement de Loire, mais surtout un point de vigilance

Rapport du Codev
sur le Plan Des Mobilités
de l'agglomération



Comité de rédaction



2ème saisine de l'agglomération

Une fois obtenu le retour des élus sur le premier travail réalisé par la commission mobilité, une deuxième saisine a été proposée au Conseil de développement par les élus et les services de Pornic aggro Pays de Retz.

Cette seconde saisine, à la suite d'une période de concertation, comprend quatre volets :

La desserte des zones peu denses ; la sécurité routière ; une exposition sur les modes actifs (deux-roues et piétons) ; des relations régulières, périodiques et pérennes, entre la Communauté d'agglo. (Élus et services) et notre Commission mobilité, destinées à faire le point.

Le thème de la sécurité routière a retenu l'intérêt du Conseil de développement.

Projet en matière de sécurité routière de la Commission mobilité du Conseil de développement

1. Demander aux élus locaux, aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et policiers municipaux, leurs besoins en termes de sécurité routière pour lesquels il n'y a pas de réponses ou de solutions locales.

L'objectif est de remonter ces besoins ou difficultés, sans forcément chercher à savoir qui en est responsable (formations, conseils, supports d'informations...)

Peut-être que ces besoins pourront être gérés par l'agglomération dans l'avenir.

Ces rendez-vous se sont effectués commune par commune, après envoi d'un courrier du Président du Codev à chacun des 15 maires.

2. Faire un guide pratique des aménagements liés à la sécurité routière.

En effet, certaines communes sèment de nombreuses priorités à droite, aménagent des dos d'âne ou des chicanes sans forcément se poser la question de la pertinence ni consulter les usagers.

Cependant, il existe déjà des guides à destination des collectivités pour mettre en place ce type d'aménagement.

La commission mobilité du Conseil de développement pourrait faire des photos locales de bonnes idées, de mauvaises, ou de rues ou cas typiques ?

3. Faire un petit bilan sécurité routière du territoire

En recherchant les informations locales disponibles.

4. Rédiger un guide des mobilités douces, en matière de sécurité routière

Les mobilités douces sont mises en avant. Cependant, ces modes de déplacement nécessitent des règles, des usages...

5. Analyser les formations sur la Sécurité Routière sur le territoire

Ce recensement pourrait être complété par des propositions du Conseil de développement.

L'avenir proche : 2023/2026

Constituée à l'origine, en 2020, de 11 membres qui se sont bien investis, la commission regroupe encore quelques volontaires, dont certains émanent d'autres commissions, prêts à conclure la démarche "sécurité routière", par la remise d'un rapport aux élus.

Sur un plan plus général, la poursuite du travail de la commission, renforcée par de nouveaux arrivants, sensibles à la politique publique fondamentale qu'est la mobilité, pourra conjuguer d'éventuelles nouvelles saisines de notre intercommunalité à d'autres tâches passionnantes résultant de notre propre imagination.

Les membres de la commission mobilités.

CULTURE DE TERRITOIRE & DÉVELOPPEMENT



PATRIMOINE LOCAL

Réflexion de la prise en compte de l'intérêt patrimonial du territoire communautaire dans les enjeux de développement

Organisation d'une journée d'étude proposée aux élus sur la découverte patrimoniale du territoire

Le 14 octobre 2022 sur Pornic agglo Pays de Retz

Séminaire de réflexion en vue de valoriser le patrimoine et développer l'identité du territoire

Le 04 mai 2023 à Saint-Hilaire de Chaléons

Rédaction d'un rapport : "Impulser une culture de territoire sur Pornic agglo Pays de Retz"

Présentation au bureau communautaire du 06 juillet 2023

**La commission a souhaité mettre en synergie
les acteurs du territoire investis dans la valorisation du patrimoine.**



Visites de terrain :



Moulin de l'ARZELIER
Villeneuve-en-Retz



Site de Buzay
Rouans



Groupe "Culture de territoire & développement"
Nouvelle Maison de l'Histoire - La Bernerie-en-Retz



Saline de Millac
Villeneuve-en-Retz

Retour sur la journée de visites

Vendredi 14 octobre 2022



L'objectif de la journée était de sensibiliser élus et acteurs divers du patrimoine à la valeur patrimoniale de notre territoire.

Visites réalisées :

SITE CISTERCIEN DE BUZAY À ROUANS

Exemples de patrimoine hydraulique

- Histoire de l'abbaye de BUZAY et du patrimoine hydraulique laissé par les moines cisterciens.
- Présentation par les représentants du Syndicat des marais des problématiques et enjeux des marais.



CHATEAU DE BRIORD A PORT-SAINT-PÈRE

Exemple d'engagement des entreprises

Projet « Terre de Briord »



MINI-SÉMINAIRE DE RÉFLEXION SUR LE THÈME DE LA JOURNÉE A LA NOUVELLE MAISON DE L'HISTOIRE DE LA BERNERIE-EN-RETZ

Les participants de cette journée ont pu échanger leur point de vue sur la culture de notre territoire et son développement.

Tous les participants à la journée du 14 octobre ont été invités à remplir un questionnaire pour poursuivre les réflexions engagées lors de cette journée et alimenter le rapport qui sera transmis aux élus.



Retour sur le séminaire de réflexion

Jeudi 04 mai 2023

La commission Culture de territoire et développement a organisé un séminaire de réflexion pour donner suite aux propositions qui ont été faites le vendredi 14 octobre 2022 à la Nouvelle Maison de l'Histoire de la Bernerie-en-Retz, en vue de valoriser le patrimoine et développer l'identité du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz.



APRÈS BUZAY ET BRIORD, UN AUTRE DÉTOUR PAR LE PATRIMOINE !

Objectifs :

Définition à travers six ateliers de la faisabilité de mesures concrètes qui seront ultérieurement présentées aux élus de Pornic Agglo Pays de Retz :

- Cycle de conférences sur le patrimoine et l'histoire du territoire
- Cycle de visites guidées sur l'ensemble du territoire communautaire
- Site internet sur les éléments de connaissance des lieux
- Grande manifestation annuelle en lien avec les acteurs du territoire alliant culture de territoire et art ou sport
- Forum des acteurs de la culture et du patrimoine du territoire
- Actions en faveur des nouveaux arrivants sur le territoire de l'agglomération



En prélude à ce séminaire de réflexion, il a été proposé une animation patrimoniale qui aura eu valeur d'exemple de culture de territoire, sur le site du calvaire et cimetière de Saint-Hilaire avec une évocation des guerres de Vendée autour des tables mentionnant les victimes.

ENVIRONNEMENT



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Travaux inter-Conseils de développement sur les impacts du changement climatique

Une démarche inter Conseils de développement est engagée depuis 2018.

Les 5 territoires de la CARENE, Pornic aggro Pays de Retz, Sud Estuaire, Cap Atlantique, Nantes Métropole, Estuaire et Sillon sont impliqués.

Objectifs

Sensibiliser la population aux impacts du changement climatique

Mise en place de rencontres citoyennes sur le changement climatique et le degré de vulnérabilité de notre territoire ainsi que les résiliences possibles.



TRANSITION AGRICOLE

Comprendre et valoriser le savoir-faire des agriculteurs et l'évolution des pratiques locales

Visites d'exploitations agricoles du territoire

Samedi 19 mars 2022 & Lundi 04 avril 2022 aux Moutiers et à Sainte-Pazanne

Soirée débat

Restitution des visites agricoles, en présence du Conseil de développement / élus / techniciens - Vendredi 06 mai 2022 - Salle municipale Ste-Pazanne

Soirée d'échanges grand public sur "l'agriculture de demain"

Le Jeudi 16 mars 2023 - Salle Cœur en Scène à Rouans



ATTRACTIVITÉ DES ZONES DE MARAIS ET BOCAGES

Valoriser la zone verte et son potentiel d'attractivité (marais / bocages)

Participation à la commission tourisme vert de l'office de tourisme intercommunal et aux ateliers citoyens menés par le conseil départemental (sur saisine) - Mars-Juin 2022

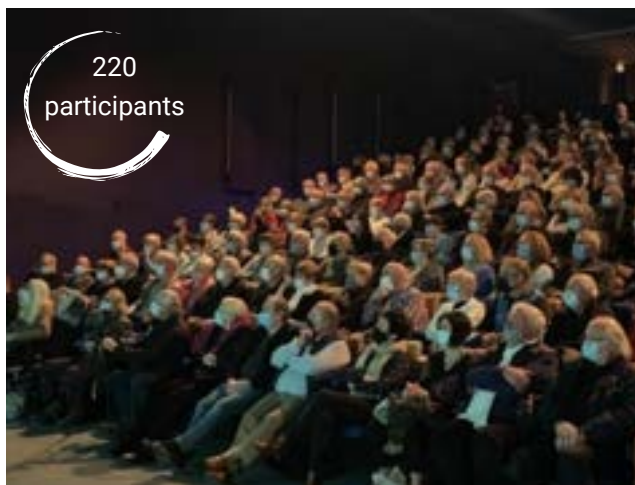
Sortie en Toue de Loire de Messan (Rouans) à Port Saint-Père avec élus et professionnels du tourisme.

14 juin 2023



Retour sur la conférence de Paul FATTAL

Samedi 05 février 2022 à l'Amphithéâtre de Pornic



« **Notre Côte de Jade plutôt privilégiée par rapport à notre voisin la Vendée, même si certains points restent sensibles**

(Les Moutiers-en-Retz, falaises de La Bernerie-en-Retz, Chemin côtier de La Plaine sur mer...) ».

Tel est le résumé de la conférence de Paul Fattal, professeur à l'université de Nantes et co-directeur de l'Observatoire des risques côtiers.

Cet observatoire associe université et grandes collectivités territoriales et conduit deux axes :

- Faire progresser la connaissance
- Accompagner les stratégies locales.



Il n'est pas utile de protéger à tout prix le trait de côte après une tempête ; ce trait connaît successivement des alternances d'érosion et de cicatrisation à surveiller.

Parfois, les flux de fréquentation doivent être canalisés par des méthodes simples ; de même, les effets du vent peuvent être limités par des plantations ou une couverture de branchage.

Comment ralentir l'érosion côtière : technique en dur avec du béton si enjeu patrimonial uniquement, de l'enrochement ou à privilégier, méthode souple : végétalisation de la dune, ganivelles...

Des accompagnements sont possibles avec visites sur sites et des formations gratuites vont être finalisées à destination des élus et des techniciens pour mieux appréhender les différentes méthodes à utiliser face à l'érosion côtière.

En synthèse...

L'érosion et la submersion marine sont l'affaire de TOUS !

Il faut s'appuyer sur la connaissance scientifique et une culture du risque renforcée pour co-construire les stratégies avec les collectivités et la société civile, à partir d'outils et d'indicateurs spatiaux du changement climatique,

- Pour ne pas artificialiser le trait de côte,
- Pour garder un littoral qui « vit ».

Retour sur les soirées d'échanges sur le changement climatique

Présentation devant une assemblée de citoyens, d'un diaporama intitulé :

Le changement climatique et l'évolution des risques naturels sur Pornic Agglo Pays de Retz & territoires voisins **Un territoire d'eaux, de Mer et de Bocage.**

Objectifs de ces soirées

- **Donner de l'information et rendre accessible les données**
- **Rendre compte de la perception de la population**

Sur les 4 soirées organisées, se sont près de 150 personnes* ont pu assister à la présentation du diaporama sur les impacts du changement climatique, dont l'objectif était d'évoquer le degré de vulnérabilité de notre territoire face au changement climatique ainsi que les résiliences possibles.

- Un questionnaire a été rempli par chacun des participants. Ceci a permis de recueillir la perception du panel de citoyens présents.
- Les questionnaires sont actuellement en cours d'étude. Les résultats seront comparés avec ceux des Conseils de développement partenaires de ce projet.
- Un rapport final sera présenté aux élus en 2023.

* Des élus de l'agglomération étaient présents lors des 4 soirées :

03 mars 2022 à Pornic
07 Octobre 2022 à la Bernerie-en-Retz
24 Novembre 2022 à Cheix-en-Retz
09 Février 2023 à Pornic

Les Conseils de développement des territoires littoraux et Estuariens*, se sont lancés dans une réflexion commune sur les impacts du changement climatique.

Le but étant de dépasser les frontières administratives des intercommunalités, et ainsi répondre à des enjeux communs : **La vulnérabilité, l'adaptation et la résilience du territoire face au changement climatique.**

*Pornic Agglo Pays de Retz, Sud Estuaire, la CARENE et Estuaire et Sillon



TRANSITION AGRICOLE

Retour sur les visites d'exploitations agricoles

Samedi 19 mars 2022

Exploitation Viticole - Domaine du Sillon Côtier – Les Moutiers en Retz



Lundi 04 avril 2022 de 10h à midi

Élevage Bovin - GAEC de la Favrie - Sainte-Pazanne



Retour sur la soirée débat Conseil de développement / élus & techniciens

Le Vendredi 06 mai 2022 - Salle municipale Ste-Pazanne

45 personnes ont assisté à cette rencontre : Agriculteurs, élus de la communauté d'agglomération et de la chambre d'agriculture et membres du Conseil de développement.

De nombreux échanges sur le monde agricole d'aujourd'hui et son adaptation à des pratiques vertueuses ont eu lieu.



1ères conclusions issues des échanges

- Souhait de (re)connaissance des agriculteurs
- Besoin de communication auprès de la population pour valoriser le monde agricole



Retour sur la soirée d'échanges - Ouverte à l'ensemble de la population

Le jeudi 16 mars 2023 - Salle Cœur en Scène à Rouans

NOS ACHATS D'AUJOURD'HUI SOUTIENNENT-ILS L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Au programme :

- Une présentation chiffrée du monde agricole sur le territoire, ainsi que des habitudes de consommation des Français ;
- Des témoignages d'agriculteurs locaux sur les différents modèles d'exploitations présents sur Pornic aggro Pays de Retz ;
- Échanges et débat autour de cette thématique.

Co animation

Lise SELLIER du PETR,

Julie AVENEL de l'agglomération,

Sylvain LEBAIN de la chambre d'agriculture



TOURISME NATURE

Retour sur la visite fluviale en toue du mercredi 14 juin 2023



L'ambition de valoriser les patrimoines et spécificités de chaque commune de l'arrière-pays de Pornic Agglo Pays de Retz a été portée par la commission « tourisme nature » de l'office de tourisme intercommunal et le Conseil de développement.



Toue de Loire

L'idée de transférer une toue de Loire sur l'Acheneau depuis Port-Saint-Père a vu le jour.

Une journée d'étude a eu lieu le mercredi 14 juin 2023. Plusieurs groupes, composés d'élus, de techniciens et de professionnels du tourisme ont ainsi pu embarquer sur des barques à fond plat (conditions de navigation proches de celles de la toue) et découvrir l'Acheneau entre le port de la Morinière à Port-Saint-Père et celui de Messan à Rouans.



Un fonctionnement hydraulique avec de nombreuses caractéristiques a ainsi pu être dévoilé, mais également de nombreux atouts patrimoniaux et environnementaux (belles demeures, paysages variés, économie agricole dynamique, écosystème caractéristique...).



Un rapport devrait être présenté au cours du dernier trimestre 2023 et un échange au sein de la Commission Tourisme Nature de l'office de tourisme intercommunal permettra de structurer le programme et d'en faciliter la portée touristique.

Si le Conseil de développement est force de suggestions, l'Office de Tourisme a quant à lui pour rôle de développer une offre touristique adaptée au territoire et à ses ambitions.

Autres actions réalisées par la commission Environnement du Conseil de développement

Nettoyages des plages

Samedi 03 juillet 2021 à la Bernerie-en-Retz.

Partenariat avec la municipalité de la Bernerie-en-Retz, les services de l'agglomération et l'association Hirondelle de Pornic, agit pour l'environnement sur le territoire du Pays-de-Retz.



NUMÉRIQUE



NUMÉRIQUE

Lutter contre l'isolement numérique

Dans la continuité des travaux réalisés par la commission "Bien Vieillir" lors du mandat 2017/2020, une proposition d'un plan de formation de la population, à été faites aux élus

- Formation de formateurs bénévoles +
- Mise en place un réseau d'aidants numériques à l'échelle du territoire

Septembre 2021



Autres sujets étudiés

Cybersécurité

Proposition d'une fiche de sensibilisation à la cybersécurité avril 2022 pour communication dans le magazine communautaire « Votre Agglo ».

Infrastructures numériques

Etude de la couverture du Pays de Retz par le haut débit.

PROCESSUS DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

Printemps 2021 : ce projet a été soumis puis validé par les élus communautaires

Présentation du projet

- Formations de formateurs (bénévoles du territoire) au sein de chaque commune.
- Diffusion au préalable d'un questionnaire numérique afin d'évaluer les besoins des citoyens.

En mai 2021 : l'agglomération nous informe que le suivi de ce projet est repris par l'agglomération via le recrutement d'un conseiller numérique.

Le 03 juillet, lors de la réunion plénière du Conseil de développement, ce projet a été salué par le président de l'agglomération.

Été 2021 : diffusion dans chaque mairie des questionnaires pour recenser les besoins de la population.

Septembre 2021 : Synthèse des travaux et propositions d'actions présentées aux élus

Perspectives...

De prochains travaux sur la sécurité de l'utilisateur du numérique sont envisagés à partir de fin 2023.

COMMUNICATION



COMMUNICATION

Communication internet et externe

- Créer des outils pour faciliter la communication au sein du Conseil de développement
- Rédaction d'un journal interne "**Brèves du Codev**"
- Aide à l'organisation des manifestations organisées par le Conseil de développement
- Lien étroit avec le service communication de l'agglomération pour faire connaître le Conseil de développement à la population

Régulièrement un journal interne au Conseil de développement est édité pour faire une synthèse des travaux réalisés.

A partir de l'automne 2022, les « Brèves du Codev » se sont enrichies d'une nouvelle série dédiée aux témoignages citoyens et au partage des bonnes pratiques.

Cela peut venir d'un membre du Conseil de développement ou d'une personne de son entourage, citoyens du territoire.

Les sujets proposés ne sont pas forcément ceux traités dans les commissions.

EXEMPLE DE SUITES DONNÉES AUX ACTIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Forum « Entreprendre à Pornic agglo Pays de Retz



La 1ère édition du forum « **Création et Reprise d'entreprises** », qui s'est tenu le mardi 17 septembre 2019 au Val Saint-Martin à Pornic, était **pilotée par le Conseil de Développement** de Pornic agglo Pays de Retz.

Le forum en 2019 : 350 visiteurs, 29 stands, 15 ateliers.

La 2ème forum création reprise d'entreprises a eu lieu le jeudi 23 septembre 2021 au Val Saint-Martin à Pornic, repris par le service développement économique de l'agglomération.

« Composé de bénévoles, le Conseil de Développement est un lieu de propositions citoyennes. C'est pourquoi nous sommes particulièrement fiers de voir le Forum renouvelé.

C'est une parfaite illustration de l'intérêt de nos propositions aux élus et de la reconnaissance de nos actions par l'Agglomération. »

Anne DAUCHEZ



COOPÉRATIONS TERRITORIALES



GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL)

Un **groupe d'action locale ou GAL** est un ensemble de partenaires socio-économiques privés et publics installés dans des territoires ruraux et chargés de la mise en place d'une stratégie de développement organisée en accord avec le programme européen Leader.

Les fonds européens **Leader** sont distribués au niveau du GAL.
Le GAL regroupe des élus locaux et des représentants d'établissements publics comme des entreprises, des chambres consulaires ou des associations.
Tous sont issus des 4 EPCI du Pays de Retz :
Pornic aggro Pays de Retz, Grand Lieu communauté, Sud Estuaire, Sud Retz Atlantique.



Inscription du Conseil de développement dans le « collège » citoyens, pour donner son avis sur les fiches actions du programme LEADER + suivi des travaux du PETR - Depuis 2020

STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT DU GAL

Mieux vivre dans un territoire en développement.



OBJECTIFS

Améliorer la compétitivité des entreprises en leur offrant un cadre de développement mieux adapté à leurs besoins.
Développer durablement les secteurs du tourisme et de l'agriculture.
Améliorer le fonctionnement du marché de l'emploi, en développant les savoir-faire locaux.

THÈMES

Economie de Proximité
Economie durable

LIBELLÉS DES FICHES ACTIONS

- Améliorer l'accès à la mobilité pour tous et l'intermodalité
- Préserver et valoriser le patrimoine écologique et naturel
- Réduire la consommation d'énergie, augmenter la production d'énergie renouvelable
- Conforter les centralités pour améliorer l'accès aux services et activités de proximité
- Adapter l'offre de services aux besoins de la population (logement, santé, animation de la cité)
- Mettre en valeur le patrimoine (bâti, matériel, immatériel) et développer l'offre culturelle par la mise en réseau des acteurs
- Développer une offre touristique globale à l'échelle du Pays de Retz
- Animation, suivi, gestion administrative et financière et évaluation
- Coopération



Les six auditeurs titulaires ou leur suppléant du Conseil de développement de Pornic aggro Pays de Retz ont systématiquement participé à toutes les réunions PETR, permettant chaque fois le quota de voix pour les prises de décision avec l'ensemble des communautés d'agglomération.

RÉSEAU 44 DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Partenariat inter-Conseils de développement

Le Conseil de développement de Pornic aggro Pays de Retz est adhérent du réseau 44 des Conseils de développement.



Qu'est-ce que le Réseau 44 des Conseils de développement ?



Créé sous forme associative en juin 2019, le Réseau 44 fédère 15 Conseils de développement du département de Loire Atlantique.

Ce Réseau contribue à promouvoir et à soutenir les Conseils de développement à l'échelon de la Loire-Atlantique. Il relie, informe et partage ses ressources, ses idées, ses travaux pour faciliter la co-construction d'un territoire solidaire, durable, participatif, pour et par les citoyens, avec les élus locaux.

Plus d'informations sur le site internet

<https://reseau44cd.fr/>

Les objectifs du réseau 44

- Permettre à ses membres d'échanger sur leurs pratiques, de valoriser voire transférer leurs expériences et les projets exemplaires dans une perspective d'amélioration continue des pratiques de chacun ;
- Contribuer à la réflexion publique en partageant et en se positionnant sur des problématiques communes aux plan local, départemental, régional, national et européen ;
- Coopérer avec les autres acteurs de la société civile ;
- Favoriser les réflexions prospectives à long terme et de provoquer des regards croisés sur des thématiques communes ;
- Être une instance de dialogue privilégiée auprès des collectivités territoriales, des institutions (départementales et régionales) et de l'Etat ;
- Être force de propositions auprès des pouvoirs publics, rédiger des contributions et des avis ;
- Faire connaître l'existence et les actions des Conseils de développement et promouvoir la mobilisation des citoyens dans ces instances ;
- Garantir un fonctionnement ascendant et participatif de remontée d'informations pour atteindre les objectifs visés par ses membres.



Formations réalisées

- Animer une réunion
- Utiliser des outils de travail collaboratifs en ligne
- Conseils de développement et réseaux sociaux : développer une stratégie de communication

Soirées d'échanges

- Faciliter les coopérations : Comment créer des synergies entre acteurs du territoire ?

CHIFFRES CLÉS : 2020 - 2023

1

**Président
nommé par le bureau communautaire**

42

**Membres titulaires
bénévoles du Conseil de développement**

+ 10 000

Heures de bénévolat

8

Réunions plénières

6

Commissions thématiques

10

**Conférences, séminaires et
soirées d'échanges organisés par le CODEV**

3

Enquêtes auprès de la population

22

Visites thématiques

!

Coopérations communautaires

- Villes amies des aînés
- Petites villes de demain
- Contrat local de santé
- Projet social de territoire
- Comité des partenaires de la mobilité

!

Avis et contributions remis aux élus

- Lutte contre l'isolement numérique,
- Plan des Mobilités de Pornic aggro Pays de Retz,
- Les espaces publics des centres-bourgs de l'agglomération, de véritables lieux de sociabilité pour tous,
- Impulser une culture de territoire.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Pornic aggro Pays de Retz

Communauté d'agglomération
2 rue du Docteur Ange Guépin
44210 PORNIC

conseildedveloppement@pornicagglo.fr
06 89 84 25 94

<https://www.pornicagglo.fr/service/democratie-participative/>

TÉMOIGNAGES

Membres du Conseil de développement, Mélanie Lévis et André Herbreteau décrivent leur rôle au sein de cette assemblée.



Mélanie Lévis et André Herbreteau, membres du Conseil de développement de Pornic aggro Pays de Retz.

« En m'installant sur le territoire, j'ai eu envie de m'y investir, d'être partie prenante ». Mélanie Lévis a rejoint le Conseil de développement de Pornic aggro Pays de Retz il y a maintenant trois ans. Parmi les **42 représentants** de cette assemblée participative et ouverte à tous, elle a souhaité apporter ses idées. « Mes enfants grandissent, ce qui m'amène à m'intéresser à des sujets qui m'interpellent », explique cette cheffe de cabine vivant à Pornic. L'investissement, la volonté d'**apporter sa pierre à l'édifice** : tels sont les objectifs de Mélanie.

Une vision partagée par André Herbreteau, retraité et membre du Conseil de développement depuis trois ans également. Cet ancien agent en charge des transports pour Nantes Métropole a décidé d'amener ses compétences dans ce domaine. « Mon but, c'est d'essayer de rendre service. Tout m'intéresse dans ce que peut apporter l'Agglo, notamment l'aménagement du territoire sous toutes ses facettes : urbanisme, sécurité routière, habitat, activité économique... »

« CE QUI NOUS RÉUNIT, C'EST L'ENGAGEMENT »

Véritable passionné du débat public, André a rejoint cette instance citoyenne de l'Agglo, séduit par son principe : « Au Conseil de développement, nous sommes 42, comme le nombre d'élus communautaires. C'est une démarche originale qui m'a bien plu », explique-t-il. « Nous pouvons également faire le choix de nous emparer d'un sujet précis, sans qu'il y ait une demande des élus en amont », indique-t-il. « Ce qui nous réunit, c'est l'engagement, le bénévolat. Car nous sommes tous volontaires ».

Mélanie ajoute : « Je ne connaissais pas les différents modes d'habitat qui pouvaient exister. En faisant des visites, des rencontres, des conférences, cela m'a ouvert l'esprit sur ce sujet important pour notre territoire » Car le Conseil de développement, c'est aussi une confrontation d'idées, de points de vue, pour avancer ensemble sur un même sujet. Elle conclut : « Je retiens surtout les rencontres » faites grâce à cet espace de dialogue et de réflexion. André et Mélanie espèrent poursuivre leur mission au sein de cette assemblée, qui s'ouvre aujourd'hui à de nouveaux membres, pour une durée de trois ans. Chaque habitant du territoire est libre de s'engager dans cet espace de travail bienveillant et ouvert.